

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette Sicav. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette Sicav et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectif Small Caps Euro (Sicav) Code ISIN Action A : FR0000174310 - Action R : FR0010689141 Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

Objectif et politique d'investissement

- **Classification de la Sicav** : Actions de Pays de la Zone Euro.
- **Objectif de gestion** : L'objectif de la Sicav, vise à obtenir, sur une période de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celles des petites et moyennes capitalisations de la Zone Euro, représentée par l'Euromoney Smaller Euro, dividendes nets réinvestis.
- **Politique d'investissement** : La réalisation de cet objectif de gestion passe par un investissement dans des petites et moyennes entreprises de la Zone Euro qui réalisent la meilleure performance économique sur une longue période en privilégiant celles dont l'évaluation boursière sous-estime cette performance. La stratégie mise en œuvre dans la Sicav repose donc sur :
 - ✓ L'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique.
 - ✓ La validation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique.
 - ✓ La sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance.
 - ✓ La construction d'un portefeuille à l'intérieur de la zone euro, sans autres contraintes géographiques ni sectorielles.

Le degré minimum d'exposition aux marchés actions de la Zone Euro est de 75 % de l'actif net de la Sicav. Le portefeuille de la Sicav est composé d'actions de petites entreprises de la zone euro correspondant en général aux petites et moyennes capitalisations. La Sicav peut investir en instruments monétaires.

La Sicav peut investir dans des OPCVM ou des FIA de droit français dans la limite de 10% maximum de son actif net. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

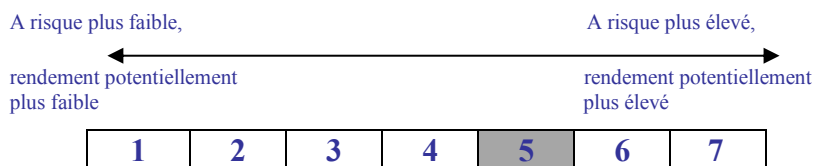
La Sicav peut utiliser des futures sur actions et indices actions et des options sur actions et indices actions négociées sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer (sans surexposition) le portefeuille au risque action. La Sicav pourra détenir les éventuels warrants, bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille. La Sicav n'a pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

Cette Sicav est éligible au PEA.

Les sommes distribuables sont capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées pour les actions A et R.

- **Faculté de rachat** : Les demandes de rachat sont centralisées avant 11h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative auprès de Lazard Frères Gestion SAS. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement.
- **Durée de placement recommandée** : Cette Sicav pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché actions explique le classement de la Sicav dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de la Sicav.

Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital n'est pas garanti.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre Sicav.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Sicav y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

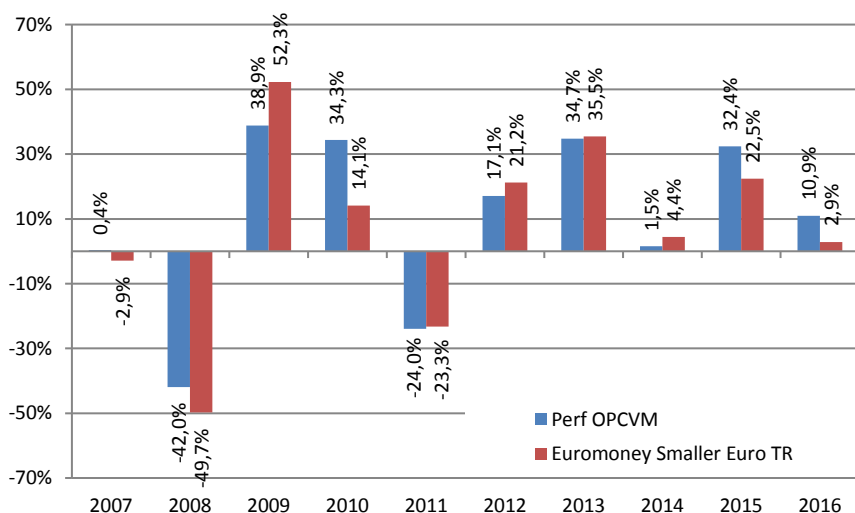
* Les chiffres communiqués se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2016. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cette Sicav, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la Sicav, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	Actions A et R : 4%
Frais de sortie	Actions A et R : 1%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par la Sicav sur une année	
Frais courants	Action A : 1,86%* Action R : 2,20%*
Frais prélevés par la Sicav dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.
- Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par la Sicav.
- Année de création de la Sicav: 2003
- Devise : Euro
- L'action A a été retenue pour le calcul des performances.
- Indicateur de référence : Euromoney Smaller Euro, dividendes nets réinvestis

Informations pratiques

- Nom du dépositaire** : Lazard Frères Banque
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur la Sicav** : Le prospectus de la Sicav, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de **Lazard Frères Gestion SAS** – 25, rue de Courcelles – 75008 Paris.
- Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est communiquée quotidiennement sur internet : www.lazardfreresgestion.fr et par affichage dans les locaux de **Lazard Frères Gestion SAS**.
- Catégorie d'actions** : L'action A a été retenue pour la présentation des performances de la Sicav.
- Lieu et modalités d'obtention des informations sur les autres catégories d'actions de la Sicav qui sont commercialisées dans le même Etat membre** : Lazard Frères Gestion, 25 rue de Courcelles - 75008 Paris - Relations Extérieures – Du lundi au vendredi de 9h à 17h – Tel : 01 44 13 01 79
- Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de **Lazard Frères Gestion SAS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Sicav. Cette Sicav est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. **Lazard Frères Gestion SAS** est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **15 février 2017**.
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Lazard Frères Gestion.